

## RÉUNION DU CONSEIL

19 MAI 2016

### COMPTE-RENDU SUCCINCT

L'an deux mille seize le dix neuf mai , les Membres du Conseil de la Métropole se sont réunis à Rouen, sur la convocation qui leur a été adressée le 11 mai 2016 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 18h05 sous la présidence de Frédéric SANCHEZ.

Monsieur David LAMIRAY est désigné en qualité de secrétaire de séance.

#### **Etaients présents :**

M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay), Mme AUPIERRE (Sotteville-lès-Rouen), Mme AUZOU (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. BACHELAY (Grand-Quevilly), M. BARON (Freneuse), M. BARRE (Oissel), Mme BARRIS (Grand-Couronne), Mme BAUD (Saint-Aubin-Celloville), Mme BEAUFILS (Le Trait), M. BELLANGER (Mont-Saint-Aignan), Mme BENDJEBARA-BLAIS (Saint-Aubin-lès-Elbeuf), Mme BERCES (Bois-Guillaume), M. BEREGOVOY (Rouen), M. BONNATERRE (Caudebec-lès-Elbeuf), Mme BOULANGER (Canteleu), M. BOURGUIGNON (Sotteville-lès-Rouen), M. BREUGNOT (Gouy), M. CALLAIS (Le Trait), Mme CANDOTTO CARNIEL (Hénouville), Mme CANU (Saint-Pierre-de-Varengeville), Mme CARPENTIER (Le Mesnil-Esnard), M. CHABERT (Rouen) à partir de 18h08, M. CHARTIER (Rouen), M. CHEKHEMANI (Rouen) à partir de 18h10, Mme CHESNET-LABERGÈRE (Bonsecours), M. COULOMBEL (Elbeuf), M. CRESSY (Sotteville-lès-Rouen), M. CROCHEMORE (Epinay-sur-Duclair), M. DARDANNE (Sotteville-lès-Rouen), Mme DEL SOLE (Yainville), Mme DELAMARE (Petit-Quevilly) à partir de 18h13, M. DELESTRE (Petit-Quevilly), M. DESANGLOIS (Saint-Pierre-lès-Elbeuf), Mme DIALLO (Petit-Couronne), M. DUCABLE (Isneauville), M. DUPRAY (Grand-Couronne) jusqu'à 19h17, Mme EL KHILI (Rouen) à partir de 18h17, Mme FLAVIGNY (Mont-Saint-Aignan), M. FONTAINE (Grand-Couronne) à partir de 18h07, M. FOUCAUD (Oissel), M. GAILLARD (Petit-Quevilly), M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen), M. GERVAISE (Rouen), M. GLARAN (Canteleu), Mme GOUJON (Petit-Quevilly), M. GRELAUD (Bonsecours) à partir de 18h08, M. GRENIER (Le Houlme) à partir de 18h31, Mme GROULT (Darnétal), Mme GUGUIN (Bois-Guillaume), M. GUILLIOT (Ymare), Mme GUILLOTIN (Elbeuf) jusqu'à 18h45, Mme HARAUX-DORMESNIL (Montmain) jusqu'à 19h08, M. HEBERT E. (Val-de-la-Haye), Mme HEBERT S. (Mont-Saint-Aignan), Mme HECTOR (Rouen) à partir de 18h12, M. HIS (Saint-Paër), M. HOUBRON (Bihorel), M. JOUENNE (Sahurs), Mme KLEIN (Rouen), Mme KREBILL (Canteleu), M. LABBE (Rouen) à partir de 18h21, Mme LAHARY (Rouen) à partir de 18h15, Mme LALLIER (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. LAMIRAY (Maromme), M. LANGLOIS (Hautot-sur-Seine), M. LAUREAU (Bois-Guillaume), Mme LE COMPTE (Bihorel), M. LE COUSIN (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. LE GALLO

(Yville-sur-Seine), M. LE NOE (Caudebec-lès-Elbeuf), M. LECERF (Darnétal), M. LECOUTEUX (Belbeuf) jusqu'à 18h54, Mme LEFEBVRE-LEMARCHAND (Le Mesnil-sous-Jumièges), M. LEROY (Franqueville-Saint-Pierre) à partir de 18h11 et jusqu'à 18h46, M. LESIEUR (Sotteville-lès-Rouen), M. LETAILLIEUR (Petit-Couronne), Mme LEUMAIRE (Malaunay), M. LEVILLAIN (Tourville-là-Rivière), Mme MARRE (Rouen), M. MARTOT (Rouen) à partir de 18h44, M. MARUITTE (Déville-lès-Rouen), M. MARUT (Grand-Quevilly), M. MASSION (Grand-Quevilly), M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf), Mme MASURIER (Maromme), M. MERABET (Elbeuf), Mme M'FOUTOU (Notre-Dame-de-Bondeville), M. MOREAU (Rouen), Mme MORIN-DESAILLY (Rouen) à partir de 18h14, M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. OBIN (Petit-Quevilly), M. OVIDE (Cléon), M. PESSIOT (Rouen), M. PETIT (Quevillon), Mme PIGNAT (Saint-Jacques-sur-Darnétal), Mme PLATE (Grand-Quevilly), Mme RAMBAUD (Rouen), M. RANDON (Petit-Couronne), M. RENARD (Bois-Guillaume), M. ROBERT (Rouen), M. SANCHEZ E. (Saint-Martin-du-Vivier), M. SANCHEZ F. (Petit-Quevilly), Mme SANTO (Roncherolles-sur-le-Vivier), M. SPRIMONT (Rouen), Mme TAILLANDIER (Moulineaux), Mme THELLIER (Sotteville-lès-Rouen), M. THORY (Le Mesnil-Esnard), Mme TOCQUEVILLE (Saint-Pierre-de-Manneville), Mme TOUTAIN (Elbeuf), M. VAN-HUFFEL (Maromme), M. VON LENNEP (Amfreville-là-Mivoie),

### **Etaient représentés :**

Mme ACHOURI (Saint-Pierre-lès-Elbeuf) par M. DESANGLOIS, Mme ARGELES (Rouen) par M. ROBERT, Mme BASSELET (Berville-sur-Seine) par Mme CANU, Mme BETOUS (Franqueville-Saint-Pierre) par Mme HARAUX-DORMESNIL jusqu'à 19h08, Mme BUREL F. (Saint-Etienne-du-Rouvray) représentée par Mme LALLIER, M. COLASSE (Mont-Saint-Aignan) par M. GAMBIER, Mme COUSIN (Caudebec-lès-Elbeuf) par M. LE NOE, Mme DELOIGNON (Déville-lès-Rouen) par M. MARUITTE, Mme DUBOIS (Grand-Quevilly) par Mme PLATE, M. DUPONT (Jumièges) par M. RENARD, M. DUPRAY (Grand-Couronne) par M. GUILLOT à partir de 19h17, M. FONTAINE D. (Saint-Etienne-du-Rouvray) par Mme AUZOU, Mme FOURNEYRON (Rouen) par Mme RAMBAUD, Mme FOURNIER (Oissel) par Mme DIALLO, M. GARCIA (Saint-Jacques-sur-Darnétal) par M. LETAILLIEUR, Mme GAYET (Grand-Quevilly) par M. DELESTRE, M. GOURY (Elbeuf) par M. GAILLARD, M. GRENIER (Le Houlme) par M. LEVILLAIN jusqu'à 18h31, Mme GUILLOTIN par M. MERABET à partir de 18h45, M. JAOUEN (La Londe) par M. BONNATERRE, M. LABBE (Rouen) par M. CHARTIER jusqu'à 18h21, M. LECOUTEUX (Belbeuf) par M. THORY à partir de 18h54, M. LEFEBVRE (Anneville-Ambourville) par M. HIS, M. LEROY (Franqueville-Saint-Pierre) par Mme CARPENTIER à partir de 18h46, M. MARTINE (Malaunay) par Mme LEUMAIRE, M. MASSARDIER (Mont-Saint-Aignan) par M. BELLANGER, M. MERLE (Notre-Dame-de-Bondeville) par Mme M'FOUTOU, M. MEYER (Sotteville-sous-le-Val) par Mme LE COMPTE, M. MOURET (Rouen) par M. GERVAISE, Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen), par Mme AUPIERRE, M. PESQUET (Quevreville-la-Poterie) par Mme BAUD, M. PHILIPPE (Darnétal) par M. VON LENNEP, M. ROGER (Bardouville) par M. LE GALLO, M. ROUSSEL (Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen) par M. BREUGNOT, Mme ROUX (Rouen) par Mme GUGUIN, M. SAINT (Saint-Martin-de-Boscherville) par Mme FLAVIGNY, M. SIMON (Sainte-Marguerite-sur-Duclair) par M. CALLAIS, Mme SLIMANI (Rouen) par Mme LAHARY à partir de 18h15, M. TEMPERTON (La Bouille) par Mme TAILLANDIER, M. LECOUTEUX (Belbeuf) par M. THORY à partir de 18h54, M. WULFRANC (Saint-Etienne-du-Rouvray) par M. COLOMBEL

**Etaient absents :**

Mme BOURGET (Houpeville), Mme BUREL F. (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme BUREL M. (Cléon), M. BURES (Rouen), M. CORMAND (Canteleu), M. DEBREY (Fontaine-sous-Préaux), M. DELALANDRE (Duclair), M. DEMAZURE (La Neuville-Chant-d'Oisel), M. DUCHESNE (Orival), Mme MILLET (Rouen), M. PENNELLE (Rouen), M. ROGER (Bardouville), Mme TIERCELIN (Boos),

**Urbanisme**

**\* Commune de Saint-Etienne-du-Rouvray - Opération de la ZAC du Halage - Déclaration de projet justifiant de l'utilité publique de l'opération** (DELIBERATION N° C2016\_0311)

Le caractère d'intérêt général et d'utilité publique de la ZAC du Halage situé à Saint Etienne du Rouvray a été reconnu.

La déclaration du projet lié au projet d'aménagement a été prononcée et la déclaration de projet lié à cet aménagement a été approuvée.

Adoptée.

**\* Commune de Saint-Etienne-du-Rouvray - Opération de la ZAC du Halage - Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme dans le cadre d'une DUP : avis favorable et approbation** (DELIBERATION N° C2016\_0312)

La mise en compatibilité du PLU de Saint-Etienne-du-Rouvray telle que soumise à l'enquête publique en prenant en compte les observations issues de la concertation et de l'enquête publique, préalablement à la déclaration d'utilité publique de la Préfecture a été approuvée.

Adoptée.

**\* Commune de Saint-Etienne-du-Rouvray - Modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme - Bilan de la concertation : approbation de la procédure de modification simplifiée n° 2** (DELIBERATION N° C2016\_0313)

Le dossier de modification simplifiée n°2 du PLU de Saint-Etienne-du-Rouvray a été approuvé.

Adoptée.

**\* Commune d'Ymare - Arrêt de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme** (DELIBERATION N° C2016\_0314)

Le bilan de la concertation mise en œuvre au cours de la procédure de révision du PLU de la commune d'Ymare a été dressé.

Le projet de révision du PLU de la commune d'Ymare a été arrêté.

Il a été décidé de soumettre, avant approbation, le projet de PLU de la commune d'Ymare à enquête publique et d'autoriser le Président à prendre tous actes nécessaires à cette fin.

Adoptée.

**\* Commune de Houpeville - Approbation de la procédure de modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Approbation du bilan de la mise à disposition (DELIBERATION N° C2016\_0315)**

Le projet de modification simplifiée n° 2 du PLU de la commune d'Houpeville, tel qu'il résulte des ajustements apportés suite aux observations du public et aux avis des personnes publiques associées a été approuvé.

Adoptée.

**\* Commune de Jumièges - Révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) (DELIBERATION N° C2016\_0316)**

Le Conseil Métropolitain a débattu sur les orientations générales du PADD dans le cadre de la révision du POS en PLU de la Commune de Jumièges.

Monsieur le Président ou son représentant a été autorisé à mettre en œuvre les mesures de publicité.

Adoptée.

**\* Commune de Roncherolles-sur-le-Vivier - Révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme - 2e arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme (DELIBERATION N° C2016\_0317)**

Le second projet de révision du PLU de la Commune de Roncherolles sur le Vivier a été arrêté.

Avant son approbation, le projet de PLU de la Commune de Roncherolles sur le Vivier sera soumis à une nouvelle enquête publique. Monsieur le Président est autorisé à prendre tous actes nécessaires à cette fin.

La délibération accompagnée du projet de révision du POS en PLU sera transmise pour avis aux personnes publiques associées et aux autres organismes devant être consultés conformément au Code de l'Urbanisme.

Adoptée.

**\* Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en oeuvre de l'appel à projets innovants « Réinventer la Seine » - Convention constitutive de groupement de commandes : autorisation de signature** (DELIBERATION N° C2016\_0318)

La signature de la convention constitutive de groupement de commandes à intervenir avec la Ville de Paris, la Métropole Rouen Normandie, la Ville de Rouen, la Communauté d'Agglomération Seine-Eure, la Communauté d'Agglomération du Havre et le GIE HAROPA a été autorisée.

Monsieur Marc MASSION a été désigné en qualité de représentant titulaire et Monsieur Luc VON LENNEP en qualité de suppléant au sein de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes à constituer.

Adoptée (Abstention : 18 voix)

**Développement et attractivité**

**\* Association Armada de la Liberté - Conseil d'Administration : désignation d'un représentant de la Métropole Rouen Normandie** (DELIBERATION N° C2016\_0296)

Monsieur Laurent BONNATERRE a été désigné représentant de la Métropole Rouen Normandie au Conseil d'Administration de l'Association Armada de la Liberté .

Adoptée.

**\* Convention de partenariat avec l'association des Amis des Musées de la Métropole et du Département de Seine-Maritime : autorisation de signature** (DELIBERATION N°C2016\_0297)

Le versement d'une subvention de 2 500 euros à l'Association des Amis des Musées de la Métropole et du Département de Seine Maritime a été approuvée ainsi que les termes de la convention fixant les conditions de partenariat, de mise à disposition d'un bureau au sein du Musée des Antiquités et ponctuellement de l'auditorium de l'hôtel des sociétés savantes pour permettre à l'association d'organiser un cycle de conférences.

Monsieur le Président a été autorisé à signer cette convention triennale.

Adoptée.

**\* Palais des Sports Kindarena - Actualisation des tarifs au 1er juillet 2016 : approbation** (DELIBERATION N° C2016\_0298)

Les coefficients d'indexation K des tarifs du Kindarena ont été arrêtés conformément aux documents tarifaires présentés pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017.

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016, les tarifs du Kindarena ont été fixés tel que figurant dans les

documents annexés à la délibération.

Adoptée.

**\* Régie Rouen Normandie Création - Modification de la grille tarifaire et de ses annexes : adoption** (DELIBERATION N° C2016\_0299)

La grille tarifaire de la Régie Rouen Normandie Création a été approuvée. Elle prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016.

Adoptée.

**Dérogation au repos dominical** (DELIBERATION N° C2016\_0300)

Le Conseil Métropolitain a adopté une position de principe pour ne pas accorder d'autorisation d'ouverture dominicale des commerces au-delà des 5 dimanches, qui peuvent faire l'objet d'une autorisation de la part des maires.

Adoptée (Contre : 27 voix – Abstention : 5 voix)

**\* Université de Rouen - Conseil d'administration : désignation des représentants titulaire et suppléant de la Métropole - Commission de la formation et vie universitaire : désignation des représentants titulaire et suppléant de la Métropole** (DELIBERATION N°C2016\_0301)

Madame Mélanie BOULANGER a été désignée en qualité de représentante titulaire de la Métropole Rouen Normandie au sein de la Commission d'Administration de l'Université de Rouen et au sein de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.

Madame Raphaëlle KREBILL a été désignée en qualité de représentante suppléante de la Métropole Rouen Normandie au sein de la Commission d'Administration de l'Université de Rouen et au sein de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.

Adoptée.

**\* Université de Rouen - Forum International sur la Constitution et les Institutions Politiques (ForInCIP) - Versement d'une subvention : autorisation** (DELIBERATION N°C2016\_0302)

Une subvention de 3 000 euros a été accordée à l'Université de Rouen pour l'organisation du deuxième Forum International sur la Constitution et les Institutions Publiques de Rouen.

Adoptée.

**\* Ecole thématique "polymères dans les formulations" - Versement d'une subvention : autorisation - Convention à intervenir avec l'INSERM : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2016\_0303)**

Une subvention de 7 000 euros a été accordée à l'INSERM pour l'organisation du congrès international RegPep2016 organisé par le laboratoire INSERM U982.

Les termes de la convention de partenariat à intervenir avec l'INSERM ont été approuvés.

Monsieur le Président est a été autorisé à signer ladite convention.

Adoptée.

**\* Soutien financier 2016 à la Conférence de l'Enseignement Supérieur de l'Agglomération Rouennaise (CESAR) : autorisation (DELIBERATION N° C2016\_0304)**

Une contribution financière de 5 000 euros a été attribuée à l'association CESAR au titre des actions menées en 2016.

Adoptée.

**\* Contrat de Ville 2015-2020 - Programmation financière 2016 - Participations financières de la Métropole Rouen Normandie - Conventions de financements : autorisation de signature (DELIBERATION N°C2016\_0305)**

Des subventions pour un montant cumulé de 513 810 euros ont été attribuées aux communes ou à leur Centre Communal d'Actions Sociales pour la mise en œuvre du Contrat de Ville.

Une subvention de 5 000 euros en 2016 (pour un montant cumulé de 15 000 euros) a été attribuée aux communes de Caudebec-Les-Elbeuf, Déville-les-Rouen et Grand-Quevilly en tant que territoire de veille pour la dernière année.

Les conventions qui détaillent les conditions d'octroi de ces subventions ont été approuvées.

Monsieur le Président ou son représentant a été autorisé à signer les conventions avec chaque commune ainsi que les documents s'y rapportant.

Adoptée.

**\* Port de Plaisance - Bassin Saint Gervais à Rouen - Tarifs : conditions de gratuité (DELIBERATION N° C2016\_0306)**

La grille tarifaire du port de plaisance a été approuvée.

La gratuité de l'accès au port a été approuvée pour des associations d'utilité publique et tout autre association à but non lucratif dans le cadre d'un projet de partenariat fixé par convention.

La gratuité de stationnement sur l'espace nautique du port de plaisance pour les autorités en charge des questions de sécurité a été également approuvée.

La convention de mise à disposition a été approuvée et Monsieur le Président a été autorisée à signer ladite convention.

Adoptée.

**\* Bédanne - Approbation du contrat de délégation de service public** (DELIBERATION N° C2016\_0307)

La délégation par affermage de la base de loisirs a été confiée à l'Association « Club de Voile de Saint-Aubin-les-Elbeuf » pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Les termes du contrat de délégation de service public et ses annexes ont été approuvés.

Monsieur le Président a été autorisé à signer le contrat de délégation de service public.

Adoptée.

## **Habitat**

**\* Rattachement de l'office public de l'habitat de la ville de Rouen "OPH Rouen Habitat" à la Métropole - Validation** (DELIBERATION N° C2016\_0308)

La délibération a été retirée de l'ordre du jour.

**\* Délégation des aides à la pierre 2016-2021 - Conventions avec l'Etat et l'Agence Nationale de l'Habitat : autorisation de signature** (DELIBERATION N° C2016\_0309)

Les deux conventions régissant la gestion des aides à la pierre dans le cadre de la délégation de compétence d'une durée de 6 ans renouvelable ont été approuvées pour le parc social comme pour le parc privé.

La convention de mise à disposition des services de l'État pour la durée des conventions a été approuvée.

Monsieur le Président a été autorisé à signer les trois conventions à intervenir avec l'ANAH et l'État ainsi que leurs avenants à la hausse.

Adoptée.

**\* Délégation des aides à la pierre - Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat – Création – Composition** (DELIBERATION N° C2016\_0310)



Une Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat a été créée pour la durée de la convention de délégation d'aides à la pierre 2016-2021.

Adoptée.

### **Espaces publics et mobilité**

#### **\* Coeur de Métropole : approbation du programme (DELIBERATION N° C2016\_0319)**

La programmation globale de l'opération de requalification du centre historique de Rouen dénommé Coeur de Métropole a été approuvée avec les modifications suivantes :

- Pour la rue Rollon rechercher un apaisement des espaces type zone de rencontre, sans y mettre en place une piétonisation,
- Pour la partie Sud de la rue Beauvoisine (entre les rues Lecanuet et de la Seille), rechercher un apaisement des espaces type de rencontre, sans y mettre en place une piétonisation. En revanche, il est maintenu la proposition de piétonisation du Nord de la rue Beauvoisine (entre les rues Dulong et Adolphe Cheruel) afin d'apaiser cet axe et d'y limiter les circulations de transit
- Ajouter au programme un traitement de la rue aux Ours entre les rues Jeanne d'Arc et Grand Pont, ainsi que la rue des Vergetiers

Adoptée.

#### **\* Coeur de Métropole - Règlement d'aides au ravalement du patrimoine bâti : approbation (DELIBERATION N° C2016\_0320)**

Les termes de règlement d'aides au ravalement dans le cadre de l'opération de requalification du centre historique de Rouen Coeur de Métropole ont été approuvés.

Adoptée.

#### **\* Contribution à l'amélioration des accès au Grand Port Maritime de Rouen - Partenariat foncier et d'aménagement entre la Métropole Rouen Normandie et le Grand Port Maritime de Rouen - Convention d'application portant sur l'écoquartier Flaubert, le parking multiservices et le hangar 121 : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2016\_0321)**

La délibération a été retirée de l'ordre du jour.

#### **\* DSP pour l'exploitation en régie intéressée du stationnement payant sur voirie et en parc souterrain Franklin (Elbeuf) - Modification unilatérale du contrat : autorisation (DELIBERATION N° C2016\_0322)**

La délibération du 12 octobre 2015 portant autorisation de signature du projet d'avenant n°1 au contrat de délégation de service public pour l'exploitation du stationnement payant sur la voirie et au parc souterrain Franklin à Elbeuf a été abrogée.

La fixation de la clé de répartition de l'intéressement tel que défini à l'article 25-2 du contrat à 40 % pour la part relevant de la ville et à 60 % pour la part relevant de la Métropole a été approuvée.

La clé de répartition de l'intéressement tel que défini au paragraphe 3 de l'article 25-4 du contrat entre les autorités déléguées à 40 % pour la part relevant de la ville et à 60 % pour la part relevant de la Métropole a été approuvée.

La date d'effet de la présente modification unilatérale a été fixée.

Le remboursement à la Ville d'Elbeuf de la quote-part de rémunération que cette dernière à payer au délégataire a été autorisé. La Métropole Rouen Normandie a été autorisée à percevoir le cas échéant l'intéressement tel que défini à l'article 25-4 du contrat pour l'année 2015 auprès de la ville d'Elbeuf.

Monsieur le Président a été autorisé à signer toutes pièces utiles à la mise en œuvre de cette modification.

Adoptée.

**\* Sous-Commission Départementale d'Accessibilité (SCDA) - Désignation de représentants (titulaire et suppléant) de la Métropole (DELIBERATION N° C2016\_0323)**

Monsieur Jean-Marie MASSON a été désigné en qualité de représentant titulaire au sein de la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité.

Monsieur Stéphane BARRE a été désigné comme représentant suppléant au sein de cette même commission.

Adoptée.

**\* Réaménagement du pôle d'échanges de la gare de Rouen rive droite et de ses abords : approbation du programme (DELIBERATION N° C2016\_0324)**

Le programme du réaménagement des abords de la Gare Rive Droite a été approuvé ainsi que le bilan de la première étape de concertation préalable.

L'enveloppe financière prévisionnelle du projet d'un montant de 5 000 000 euros HT a été approuvée.

Adoptée.

**\* Tarifs au 1er septembre 2016 - Arrêté tarifaire : autorisation de signature (DELIBERATION N° C2016\_0325)**

Les modifications tarifaires ont été approuvées. Elles prendront effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

La création du profil AME et/ou ayants droits et la prolongation à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016 de la durée de validité du profil des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires du RSA de 3 à 6 mois ont été approuvés.

La mise en place de la tacite reconduction des abonnements annuels et mensuels a été également approuvée.

En outre, la possibilité offerte aux voyageurs d'acheter le titre « un voyage MRN » à l'aide d'un téléphone par SMS a été approuvée.

Enfin, les grilles tarifaires telles que récapitulées dans l'arrêté tarifaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 ont été approuvées. Monsieur le Président a été autorisé à signer l'arrêté tarifaire.

Adoptée (Abstention : 24 voix)

### **Services publics aux usagers**

#### **\* Règlement de service eau du 16 décembre 2013 : adoption modification - Contrat d'abonnement au service d'eau : adoption** (DELIBERATION N° C2016\_0326)

Le règlement modifié de service d'eau potable a été approuvé avec application immédiate.

Le contrat qui sera transmis à chaque nouvelle demande d'abonnement a été également adopté.

Adoptée.

#### **\* Contrats de délégation du service public d'eau potable - Substitution des règlements de service - Avenants à intervenir : autorisation de signature** (DELIBERATION N°C2016\_0327)

Les différents avenants aux contrats de délégation de service public ont été adoptés. Monsieur le Président a été autorisé à les signer.

Adoptée.

#### **\* Convention financière de liquidation du Syndicat Mixte d'Electrification de la Banlieue de Rouen : autorisation de signature** (DELIBERATION N° C2016\_0328)

Les termes de la convention de liquidation financière du Syndicat Mixte d'Electrification de la Banlieue de Rouen ont été approuvés.

Monsieur le Président a été autorisé à signer la convention financière à intervenir avec la commune de Montville.

Adoptée.

**\* Avenant de scission du contrat de concession de distribution publique d'électricité conclu entre le Syndicat mixte d'électrification de la banlieue de Rouen et ERDF et EDF : autorisation de signature** (DELIBERATION N° C2016\_0329)

Les termes de l'avenant à intervenir entre la Métropole, la commune de Montville, EDF et ERDF au contrat de concession pour la distribution d'énergie électrique signé le 07 novembre 1994 entre ERDF, EDF et le SMEBR ont été approuvés.

Monsieur le Président a été autorisé à signer cet avenant de scission entre la commune de Montville et les entreprises EDF et ERDF.

Adoptée.

**\* Avenant au contrat de concession de distribution publique d'électricité conclu sur le territoire du Syndicat Mixte d'Electrification de la Banlieue de Rouen à intervenir entre la Métropole Rouen Normandie, ERDF et EDF : autorisation de signature** (DELIBERATION N°C2016\_0330)

Les termes de l'avenant n° 3 au contrat de concession pour la distribution d'énergie électrique signé le 07 novembre 1994 entre le SIEBR et Electricité de France à intervenir entre la Métropole, EDF et ERDF ont été approuvés.

Monsieur le Président a été autorisé à signer ledit avenant avec les entreprises ERDF et EDF.

Adoptée (abstention : 22 voix).

**\* Maisons des forêts - Modification des tarifs de Bivouac sous la lune : adoption** (DELIBERATION N° C2016\_0331)

La tarification codifiée « Tarifs 6 » Tarifs Evénementiels – Bivouac sous la lune, applicable à partir du 23 mai 2016 a été approuvée.

Adoptée.

**Territoires et proximité**

**\* Fonds d'Aide à l'Aménagement (FAA) - Fixation de l'enveloppe globale pour l'année 2016 et montant du fonds attribué par commune** (DELIBERATION N° C2016\_0332)

L'aide à l'investissement pour l'année 2016 a été fixée à 600 000 euros.

Le principe d'un cumul sur 3 ans maximum pour l'investissement a été approuvé.

Le montant de l'aide en investissement 2016 par commune a été fixé tel que figurant dans le tableau annexé à la délibération.

Adoptée.

### **Ressources et moyens**

#### **\* Définition des modalités de recours à l'UGAP par la Métropole - Convention de partenariat à intervenir : autorisation de signature** (DELIBERATION N° C2016\_0333)

Les termes de la convention de partenariat à intervenir avec l'UGAP ont été approuvés.

Monsieur le Président a été autorisé à signer la convention de partenariat entre l'UGAP et la Métropole.

Adoptée.

#### **\* Gestion de l'actif - Durée d'amortissement des biens** (DELIBERATION N°C2016\_0334)

La durée d'amortissement des immobilisations acquises et mises à disposition à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015 et les subventions d'équipement versées au titre de l'exercice 2015 a été approuvéeS.

Adoptée.

#### **\* Mise en place d'astreintes : adoption** (DELIBERATION N° C2016\_0335)

Les modalités d'application du régime d'astreintes et d'intervention prévu au bénéfice des agents territoriaux assujettis aux astreintes d'exploitation à compter du 12 juin 2016 ont été approuvées.

Adoptée.

### **Comptes-rendus des décisions**

#### **\* Compte-rendu des décisions du Bureau du 23 mars 2016** (DELIBERATION N° C2016\_0336)

Adoptée.

**\* Comptes-rendus des décisions du Président (DELIBERATION N° C2016\_0337)**

Adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h36.